initiales du maire

0283

initiales de la greffière

Procès-verbal du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant

18 décembre 2017

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **18 décembre 2017** à **19 h 47**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Luc Brisebois, maire
Monsieur Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1
Madame Mélanie Matte, conseillère du district 2
Monsieur François Marcoux, conseiller du district 3
Monsieur Danny Stewart, conseiller du district 4
Monsieur Joël Charbonneau, conseiller du district 5
Madame Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
Monsieur Pierre Labonté, conseiller du district 7
Madame Roxanne Lacasse, conseillère du district 8
Madame Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Sont présents le directeur général et la greffière.

Autres personnes présentes : la directrice générale adjointe, la directrice des communications et relations publiques, le directeur du Service de police, le directeur du Service de l'urbanisme et le trésorier par intérim.

****

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour;
4. Adoption du budget pour l'exercice financier 2018;
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2018, 2019 et 2020;
6. Deuxième période de questions;
7. Levée de la séance extraordinaire.

****

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

CA17 12 294 **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour

Aucune question n'est posée.

CA17 12 295 **4. Adoption du budget pour l'exercice financier 2018**

initiales du maire

0284

initiales de la greffière

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par monsieur Danny Stewart

ET RÉSOLU d'adopter le budget de l'agglomération de Mont-Tremblant pour l'exercice financier 2018 au montant de 19 445 522 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 12 296

5. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2018, 2019 et 2020

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Danny Stewart
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années financières 2018, 2019 et 2020, montrant des dépenses de 2 766 156 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Deuxième période de questions

Aucune question n'est posée.

CA17 12 297

7. Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 19 h 47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois
Maire

Marie Lanthier
Greffière